



# CATALOGUE FORMATIONS ENFANCE-JEUNESSE

Programme 2026/2027

ACCOMPAGNER L'ENFANT DE 3 À 17 ANS



DÉVELOPPER  
VOTRE POTENTIEL  
D'ENCADREMENT



ACQUERIR  
DE NOUVELLES  
COMPÉTENCES



ÉCHANGER  
ET PARTAGER  
VOS PRATIQUES



AGIR  
AVEC BIENVEILLANCE  
ET ENGAGEMENT

DES  
FORMATION  
**CONCRÈTES,  
HUMAINES  
ET INSPIRANTES**



“  
*Ensemble, formons  
les acteurs d'aujourd'hui  
et de demain.*”



POUR LES  
PROFESSIONNELS  
DE L'ANIMATION



EN ÎLE-DE-FRANCE  
ET AU PLUS PRÈS  
DE VOS BESOINS



DES INTERVENANTS  
EXPÉRIMENTÉS  
ET ENGAGÉS



# SOMMAIRE



## INTRODUCTION

Page 3



## FORMATION À LA CARTE

Page 4 à 15

01



**PRÉVENIR ET LUTTER  
CONTRE LES VIOLENCES  
SEXISTES ET SEXUELLES**



Page 4

02



**GESTION DES CONFLITS,  
AUTORITÉ ET  
BIENVILLANCE**



Page 5

03



**BESOINS, CONNAISSANCES  
ET DÉVELOPPEMENTS DES  
DIFFÉRENTS PUBLICS**



Page 6

04



**MONTER UN SÉJOUR  
DE VACANCES**



Page 7

05



**RÔLE ET RESPONSABILITÉ  
DE L'ANIMATEUR**



Page 8

06



**PRÉVENIR ET LUTTER  
CONTRE LE HARCELEMENT**



Page 9

07



**LEADERSHIP ET  
GESTION D'ÉQUIPE**



Page 10

08



**RÉDACTION D'UN PROJET  
PÉDAGOGIQUE  
ACCESSIBLE ET LISIBLE**



Page 11

09



**SENSIBILISATION AU  
HANDICAP**

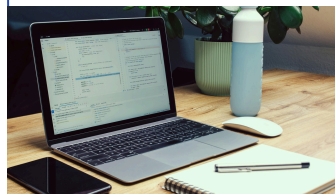


Page 12

10



**DÉCLARATIONS DES ACCUEILS  
PÉRISCOLAIRES ET  
EXTRASCOLAIRES : UTILISATION  
DE TAM**



Page 13

11



**LA RÉGLEMENTATION  
EN ACCUEIL COLLECTIF  
DE MINEUR**



Page 14

12



**DÉVELOPPER SA  
CONFIANCE EN SOI ET  
CULTIVER LES SOFT SKILLS**



Page 15



## INFORMATIONS

Page 16

# INTRODUCTION



Bienvenue dans notre catalogue de formations, conçu pour vous offrir des formations concrètes, adaptées à vos besoins et à votre réalité de terrain !

## DESCRIPTION



À travers ses actions et son engagement, la Fédération territoriale Familles Rurales d'Île-de-France accompagne les acteurs de l'enfance et de la jeunesse dans le développement de leurs compétences professionnelles et éducatives.



Notre catalogue de formations a été conçu pour répondre aux réalités de terrain des accueils collectifs de mineurs, des associations et des collectivités territoriales. Les formations proposées permettent d'aborder des thématiques concrètes, adaptées aux besoins des équipes d'animation et de direction.



Nous proposons des formations à la carte, directement au sein de votre structure, afin de construire des interventions sur mesure selon vos enjeux, votre public et vos objectifs pédagogiques.



Des sessions inter-structures sont également programmées au sein de la fédération tout au long de l'année. Une session de formation peut être organisée par trimestre selon le nombre d'inscriptions, avec un minimum de 6 participants requis pour le maintien de la formation.



Nos formations favorisent les échanges de pratiques, l'analyse des situations professionnelles et l'acquisition d'outils directement mobilisables sur le terrain.



## OBJECTIFS DU CATALOGUES



### FORMATIONS À LA CARTE

Construire des formations adaptées aux besoins spécifiques des associations, collectivités e structures éducatives.



### SESSION INTER-STRUCTURES

Permettre aux professionnels de différents territoires d'échanger leurs pratiques et de renforcer leurs compétences.



### ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Adapter les contenus pédagogiques aux réalités de terrain et aux enjeux des équipes.



### DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Renforcer les connaissances, les postures éducatives et les compétences des acteurs enfance-jeunesse.

## LES AVANTAGES DE NOTRE APPROCHE



### FLEXIBILITÉ

Choisissez parmi nos formations à la carte selon vos besoins spécifiques et programmer les sessions à votre convenance.



### PERSONNALISATION

Adaptez les contenus de nos formations à vos enjeux particuliers. Créez des sessions sur mesure en fonction des besoins de votre structure.



### ACCOMPAGNEMENT EXPERT

Bénéficiez de l'expertise de nos intervenants expérimentés et engagés. Profitez de conseils pratiques et d'outils concrets pour une mise en oeuvre efficace sur le terrain.



### DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Echangez avec d'autres professionnels et enrichissez vos pratiques. Créez du lien, partagez vos expériences et renforcez votre réseau professionnel.



## UNE QUESTION ? UN PROJET DE FORMATION ?

Contactez notre équipe, nous sommes là pour vous accompagner !

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
3h (1/2 journée)  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

## THÉMATIQUE : PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

**Mieux comprendre les violences sexistes et sexuelles pour prévenir les situations à risque et adopter une posture professionnelle adaptée en ACM**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Identifier les différentes formes de violences sexistes et sexuelles chez les mineurs
- Repérer les comportements préoccupants et les situations à risque
- Réagir de manière adaptée dans le respect du cadre professionnel et réglementaire

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### **Temps 1 : Comprendre les VSS et le développement psycho-sexuel**

- Représentations et définitions des VSS
- Développement psycho-sexuel de l'enfant et de l'adolescent
- Différencier comportements exploratoires et situations préoccupantes

#### **Temps 2 : Repérage et analyse des situations**

- Signaux d'alerte et comportements préoccupants
- Grille d'analyse des situations
- Études de cas et échanges de pratiques

#### **Temps 3 : Réagir et prévenir en ACM**

- Posture professionnelle et cadre réglementaire
- Signalement, accompagnement et orientation
- Prévention des VSS au sein des structures éducatives

### PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

### ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

### COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier les situations de violences sexistes et sexuelles
- Adopter une posture professionnelle adaptée face à une situation préoccupante
- Mettre en œuvre des actions de prévention en ACM

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Un questionnaire rempli au début et en fin de formation par les participants afin d'évaluer les acquis par le formateur
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

### INTERVENANTS

Nicolas - Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
3h (1/2 journée)  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

## THÉMATIQUE : GESTION DES CONFLITS, AUTORITÉ ET BIENVEILLANCE

**Développer une posture éducative adaptée pour prévenir les conflits et favoriser un cadre sécurisant et bienveillant en ACM**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Identifier les mécanismes et facteurs de conflits en ACM
- Utiliser des outils de communication et de médiation adaptés
- Adopter une posture d'autorité éducative bienveillante

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Temps 1 : *Comprendre les conflits en ACM*

- Origines et mécanismes des conflits
- Prévention et gestion des tensions
- Posture éducative et cadre sécurisant

#### Temps 2 : *Autorité, communication et médiation*

- Différence entre autorité, sanction et punition
- Techniques de communication et de résolution de conflits
- Médiation et gestion des émotions

#### Temps 3 : *Mise en pratique et analyse de situations*

- Gestion des conflits avec les enfants, les familles et l'équipe
- Études de cas et jeux de rôle
- Analyse de pratiques professionnelles

### PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

### ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

### COMPÉTENCES VISÉES :

- Prévenir et gérer les situations conflictuelles en ACM
- Adopter une posture éducative adaptée et cohérente
- Utiliser des outils de communication favorisant le dialogue et l'apaisement

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

### INTERVENANTS

- Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales
- Maxime – Chargé de mission formation à la fédération Familles Rurales

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
3h (1/2 journée)  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

## THÉMATIQUE : BESOINS, CONNAISSANCES ET DÉVELOPPEMENTS DES DIFFÉRENTS PUBLICS

**Mieux comprendre les enfants et les jeunes pour adapter ses pratiques et proposer des animations pertinentes, sécurisantes et inclusives**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Comprendre les besoins spécifiques des différents groupes d'enfants et de jeunes
- Adapter les approches pédagogiques et d'animation
- Promouvoir une approche inclusive

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Temps 1 : *Les besoins de l'enfant et du jeune*

- Identification des besoins fondamentaux (Maslow)
- Lien entre besoins et comportements en ACM

#### Temps 2 : *Le développement de l'enfant et du jeune*

- Grandes étapes du développement (physique, cognitif, social, affectif) par tranches d'âge
- Incidences sur les comportements et posture de l'animateur

#### Temps 3 : *Mise en pratique*

- Travail en sous-groupes par âge
- Analyse des besoins des publics et conception d'activités adaptées
- Restitution et échanges

### PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

### ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

### COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier les besoins des enfants et des jeunes
- Adapter ses pratiques aux différentes tranches d'âge
- Concevoir des activités adaptées aux capacités des publics
- Adopter une posture éducative sécurisante et inclusive

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

### INTERVENANTS

Maxime - Chargé de mission formation à la fédération territoriale Familles Rurales d'Île-de-France

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**  
• 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

## THÉMATIQUE : MONTER UN SÉJOUR DE VACANCES

**Transformer une idée de séjour en un projet éducatif concret, sécurisé et accessible à tous les enfants**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Comprendre le cadre réglementaire et les obligations liées à l'organisation d'un séjour de vacances
- Acquérir les outils nécessaires pour préparer, déclarer et piloter un séjour
- Mobiliser une équipe autour d'un projet collectif porteur de sens et d'ambition éducative

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Temps 1 : *Les fondamentaux du séjour de vacances*

- Définition et spécificités des séjours de vacances
- Cadre réglementaire et responsabilités de l'organisateur
- Les enjeux éducatifs des départs en séjour

#### Temps 2 : *Construire et organiser son projet*

- Motivations, freins et facteurs de réussite
- Élaboration du budget et recherche de financements
- Planification et organisation du séjour

#### Temps 3 : *Mise en pratique et pilotage du projet*

- Mobilisation et implication de l'équipe d'animation
- Études de cas et construction d'un projet de séjour
- Bilan, perspectives et outils ressources

### PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

### ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

### COMPÉTENCES VISÉES :

- Concevoir un projet de séjour conforme aux exigences réglementaires
- Élaborer les éléments organisationnels et financiers nécessaires à sa mise en œuvre
- Coordonner les acteurs et mobiliser une équipe autour d'un projet éducatif collectif

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

### INTERVENANT

Marine – Responsable du service enfance/jeunesse à la fédération Familles Rurales

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
3h (1/2 journée)  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

## THÉMATIQUE : RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE L'ANIMATEUR

**Clarifier son rôle pour agir avec justesse, responsabilité et cohérence au sein d'un accueil collectif de mineurs**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Identifier les rôles et fonctions de l'animateur
- Comprendre les responsabilités légales, pédagogiques et éthiques en ACM
- Adopter une posture professionnelle adaptée aux publics et au cadre d'intervention

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Temps 1 : Rôles et fonctions de l'animateur

- Missions et fonctions en ACM (arrêté du 15 juillet 2015)
- Place de l'animateur dans l'équipe et auprès des publics

#### Temps 2 : Responsabilités de l'animateur

- Responsabilités légales (sécurité, réglementation)
- Responsabilités pédagogiques (projet, intentions éducatives)
- Responsabilités éthiques (posture, exemplarité, respect des publics)

#### Temps 3 : Posture professionnelle et mise en pratique

- Analyse de situations professionnelles
- Échanges de pratiques et ajustements

### PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

### ACCÈSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

### COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier son rôle et ses missions en ACM
- Situer ses responsabilités dans le cadre réglementaire
- Adapter sa posture professionnelle aux situations rencontrées
- Agir en cohérence avec le projet pédagogique et les valeurs éducatives

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Un questionnaire rempli au début et en fin de formation par les participants afin d'évaluer les acquis par le formateur
- Un dispositif adapté permet aux stagiaires, au travers de feed-back, de re mémorisation, d'études de cas ou de mises en situation d'évaluer le niveau de leurs acquis.

### INTERVENANTS

Maxime - Chargé de mission formation à la fédération territoriale Familles Rurales d'Île-de-France

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
3h (1/2 journée)  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

**THÉMATIQUE : PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT**

## Comprendre les mécanismes du harcèlement pour mieux prévenir, repérer et accompagner les situations en ACM

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Identifier les différentes formes de harcèlement et leurs mécanismes
- Repérer les signaux d'alerte et adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre des actions de prévention et d'accompagnement en ACM

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Temps 1 : *Comprendre le harcèlement*

- Représentations et définitions
- Les différentes formes de harcèlement
- Mécanismes et dynamiques de groupe

#### Temps 2 : *Repérer et analyser les situations*

- Signaux faibles et comportements préoccupants
- Cyberharcèlement et usages numériques
- Études de cas et analyse de pratiques

#### Temps 3 : *Prévenir et agir en ACM*

- Posture éducative et prévention au quotidien
- Réagir face à une situation de harcèlement
- Outils et ressources mobilisables

### PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

### ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

### COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier une situation de harcèlement ou de cyberharcèlement
- Adopter une posture professionnelle adaptée face aux situations repérées
- Mettre en place des actions de prévention et d'accompagnement en ACM

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

### INTERVENANT

Marine – Responsable du service enfance/jeunesse à la fédération Familles Rurales

Maxime – Chargé de mission à la fédération Familles Rurales

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**  
• 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

## THÉMATIQUE : LEADERSHIP ET GESTION D'ÉQUIPE

### Développer une posture de leader pour mobiliser, accompagner et faire grandir son équipe en ACM

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Comprendre les principes fondamentaux du leadership et de la gestion d'équipe
- Développer des outils de communication et de management adaptés
- Favoriser une dynamique d'équipe collaborative et constructive

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

##### Temps 1 : Les fondamentaux du leadership

- Définition et styles de leadership
- Posture du responsable et rôle du manager en ACM
- Identifier ses forces et axes de progression

##### Temps 2 : Dynamique et gestion d'équipe

- Motivation et engagement des équipes
- Communication professionnelle et cohésion de groupe
- Organisation et répartition des rôles

##### Temps 3 : Gestion des situations et posture professionnelle

- Prévention et gestion des conflits
- Accompagnement et valorisation des équipes
- Analyse de pratiques et études de cas

#### PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

#### PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

#### ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

#### COMPÉTENCES VISÉES :

- Adopter une posture de leadership adaptée au contexte ACM
- Mobiliser et accompagner une équipe vers des objectifs communs
- Utiliser des outils de communication et de gestion d'équipe favorisant la cohésion

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

#### INTERVENANT

Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales  
Ike – Directeur de la fédération Familles Rurales

#### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
3h (1/2 journée)  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

**THÉMATIQUE :** RÉDACTION D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE ACCESSIBLE ET LISIBLE

**Construire un projet pédagogique clair, cohérent et mobilisateur au service de l'équipe, des familles et des enfants**

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :**

- Comprendre le rôle et les enjeux du projet pédagogique en ACM
- Rédiger un projet pédagogique clair, structuré et accessible à tous les publics
- Concevoir un projet cohérent avec les objectifs éducatifs et les réalités du terrain

**PROGRAMME DE LA FORMATION**

**Temps 1 : Les fondamentaux du projet pédagogique**

- Rôle et fonctions du projet pédagogique
- Articulation avec le projet éducatif
- Obligations réglementaires et attentes institutionnelles

**Temps 2 : Rédiger un document clair et accessible**

- Principes de rédaction et de vulgarisation
- Définition des objectifs pédagogiques
- Construction d'indicateurs et critères d'évaluation

**Temps 3 : Structurer et valoriser son projet**

- Organisation et mise en forme du document
- Intégration des enjeux d'inclusion et de participation
- Analyse de projets existants et mise en pratique

**PRÉREQUIS :**

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

**PUBLIC CONCERNÉ :**

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

**ACCÉSSIBILITÉ :**

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

**COMPÉTENCES VISÉES :**

- Rédiger un projet pédagogique lisible et adapté à ses destinataires
- Structurer des objectifs pédagogiques cohérents et opérationnels
- Utiliser le projet pédagogique comme outil de pilotage et de communication

**MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

**INTERVENANT**

Marine – Responsable du service enfance/jeunesse à la fédération Familles Rurales

Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales

**INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire).

Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**  
• 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

### PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

### ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

## Mieux comprendre le handicap pour favoriser un accueil inclusif, adapté et bienveillant en ACM

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Comprendre les différents types de handicap
- Identifier les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
- Favoriser une posture inclusive et une communication adaptée
- Connaître les principaux repères législatifs liés au handicap en ACM

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Temps 1 : *Comprendre le handicap en ACM*

- Représentations et définitions du handicap
- Le handicap en accueil collectif de mineurs
- Les enjeux de l'inclusion

#### Temps 2 : *Les différents types de handicap*

- Handicap moteur
- Handicap sensoriel
- Handicap psychique et troubles du neurodéveloppement
- Besoins et adaptations possibles en ACM

#### Temps 3 : *Posture professionnelle et inclusion*

- Communication et relation avec les personnes en situation de handicap
- Place de l'équipe d'animation et du collectif
- Cadre législatif et ressources mobilisables

### COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier les différents types de handicap
- Adapter sa posture et sa communication
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Prendre en compte les besoins spécifiques dans les activités et la vie quotidienne
- Mobiliser les repères réglementaires liés au handicap

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation tout au long de la formation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et de participation collective

### INTERVENANTE

Cyrielle - éducatrice spécialisée

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
3h (1/2 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**  
• 450€ la demi-journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

**THÉMATIQUE : DÉCLARATIONS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES, UTILISATION DE TAM**

**Maîtriser les démarches administratives et l'utilisation de TAM pour sécuriser et simplifier la gestion des ACM**

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :**

- Connaître les obligations réglementaires liées aux accueils périscolaires et extrascolaires
- Réaliser les démarches administratives obligatoires en ACM
- Utiliser TAM de manière autonome pour effectuer les déclarations

**PROGRAMME DE LA FORMATION**

**Temps 1 : Cadre réglementaire des ACM**

- Obligations légales et réglementaires
- Différences entre accueils périscolaires et extrascolaires
- Rôles et responsabilités des organisateurs

**Temps 2 : Procédures administratives de déclaration**

- Déclarations des accueils et des équipes
- Délais et documents obligatoires
- Points de vigilance et erreurs fréquentes

**Temps 3 : Utilisation pratique de TAM**

- Présentation de la plateforme TAM
- Réalisation des démarches administratives
- Exercices pratiques et accompagnement à l'utilisation

**PRÉREQUIS :**

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

**PUBLIC CONCERNÉ :**

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

**ACCÉSSIBILITÉ :**

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

**COMPÉTENCES VISÉES :**

- Identifier les obligations réglementaires des ACM
- Réaliser les déclarations administratives obligatoires
- Utiliser TAM de manière autonome
- Sécuriser les démarches administratives liées aux accueils

**MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Exercices pratiques sur TAM et études de cas
- Évaluation des acquis à travers des mises en situation et échanges collectifs

**INTERVENANT**

Ike – Directeur de la fédération Familles Rurales

**INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
3h (1/2 journée)  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

## THÉMATIQUE : LA RÉGLEMENTATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

**Maîtriser le cadre réglementaire des ACM pour sécuriser ses pratiques et exercer ses missions en toute conformité**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Identifier les principales obligations réglementaires applicables aux ACM
- Comprendre les responsabilités de l'organisateur, du directeur et de l'animateur
- Appliquer la réglementation dans les situations professionnelles du quotidien

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Temps 1 : Les fondamentaux de la réglementation en ACM

- Définition et typologie des ACM
- Cadre réglementaire et acteurs de l'accueil
- Obligations générales de l'organisateur

#### Temps 2 : Responsabilités et obligations des équipes

- Responsabilités du directeur et de l'animateur
- Taux d'encadrement et qualifications requises
- Sécurité physique, morale et affective des mineurs

#### Temps 3 : Mise en pratique et analyse de situations

- Études de cas réglementaires
- Analyse des situations à risque
- Outils et ressources pour sécuriser ses pratiques

### PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

### ACCÈSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

### COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier les obligations réglementaires liées aux ACM
- Situer les responsabilités des différents acteurs de l'accueil
- Mobiliser les règles applicables pour sécuriser ses pratiques professionnelles

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Quizz, études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

### INTERVENANT

Marine – Responsable du service enfance/jeunesse à la fédération Familles Rurales

Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire).

Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

**DATES :**  
(à définir)

**DURÉE :**  
3h (1/2 journée)  
6h (1 journée)

**LIEU :**  
(à définir)

**COÛT DE LA FORMATION :**

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

**EFFECTIF :**  
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

### PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

### ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

## THÉMATIQUE : DÉVELOPPER SA CONFIANCE EN SOI ET CULTIVER LES SOFT SKILLS

### Renforcer sa posture d'animateur en développant sa confiance en soi et en valorisant les compétences humaines au service des enfants et des jeunes

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Renforcer sa confiance en soi et sa posture professionnelle dans le métier d'animateur
- Identifier et développer les soft skills mobilisées dans les pratiques d'animation
- Concevoir des activités favorisant le développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

##### Temps 1 : *Mieux se connaître pour mieux animer*

- Estime de soi, confiance en soi et posture professionnelle
- Identifier ses ressources, ses freins et ses leviers d'action
- Autorité bienveillante et relation éducative

##### Temps 2 : *Les soft skills au cœur du métier d'animateur*

- Définition et enjeux des compétences psychosociales
- Valoriser et développer ses compétences tout au long de son parcours d'animation

##### Temps 3 : *Repenser ses animations à travers les soft skills*

- Identifier les compétences développées par les activités proposées
- Construire des animations centrées sur les apprentissages et non uniquement sur la consommation d'activités

#### COMPÉTENCES VISÉES :

- Adopter une posture professionnelle favorisant la confiance en soi et l'engagement
- Identifier et mobiliser les soft skills dans ses pratiques d'animation
- Concevoir des activités favorisant le développement des compétences psychosociales des publics accueillis

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Travaux en sous-groupes, mises en situation et échanges de pratiques
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation, d'analyse et de conception d'activités

#### INTERVENANT

Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales

Maxime – Chargé de mission formation à la fédération

# INFORMATIONS



## TARIFS

Formations en présentiel à la carte,  
pour un groupe de **6 à 15 participants maximum**



**450 €** la demi-journée  
de formation



**900 €** la journée  
de formation



## REPAS



Pour les formations en présentiel, les repas ne sont pas pris en charge (sauf exception spécifiée sur le descriptif de la formation). Un micro-ondes sera à disposition sur le lieu de la formation.



## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Si vous êtes en situation de handicap, l'inscription et l'accès aux formations sont possibles. Contactez directement la fédération Familles Rurales pour une meilleure orientation et préparation à la formation.



Supports accessibles



Accessibilité physique



Évaluation des besoins



## MODALITÉS D'INSCRIPTION



Contact pour s'inscrire ou programmer une formation :

Nicolas ANDREZCSIK, responsable du service formation au sein de la fédération territoriale Familles Rurales d'Île-de-France



06.26.29.22.67



nicolas.andrezcsik@famillesrurales.org



A la suite de votre inscription, vous recevrez une **confirmation d'inscription** ainsi qu'une **convocation nominative** à présenter le jour de la formation.



# Familles Rurales près de chez vous

1700 associations locales

63 fédérations départementales, 10 fédérations régionales

Comme 130 000 familles adhérentes, 20 000 bénévoles et 19 000 salariés, rejoignez le Mouvement !



**PETITE ENFANCE**

Accueillir les tout petits



**ENFANCE**

Bien grandir



**JEUNESSE**

Donner vie à ses projets



**ÉDUCATION ET PRÉVENTION**

Accompagner les familles



**SENIORS**

Bien vieillir accompagné



**CONSOMMATION ET VIE PRATIQUE**

Vivre mieux au quotidien



**ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ**

Se rencontrer, échanger, être solidaire



**LOISIRS ET CULTURE**

Bouger, sortir, découvrir



**FORMATION**

Développer ses compétences